

LETTRE n° 14 DU CESER AUVERGNE RHÔNE ALPES



Avril 2017

GROUPE CGT

Contribution du Ceser « les économies disruptives » Intervention de Christine Canale au nom du groupe Cgt

**Plénière
4 avril 2017**

Contribution "les économies disruptives"
Vote pour

Vous trouverez sur
l'intégralité des interven-
tions de la CGT sur
le site
www.cgtra.org

Avis du CESER

La réflexion sur les économies disruptives suscite des débats très vifs auprès des élus, des acteurs socio-économiques, des consommateurs, débats exacerbés dans un pays où le poids de la technique et des technologies reste prédominant.

Nous avons en effet longtemps pensé que notre maîtrise technique, nos équipements, notre savoir-faire et notre organisation sociale nous protégeraient et cela dans tous les secteurs de notre économie.

Ce n'est plus vrai, du fait de la diffusion de plus en plus rapide des technologies et des recompositions incessantes des marchés.

Il est nécessaire que nous saisissons collectivement l'occasion d'un aggiornamento culturel, renforçant la pertinence du faire ensemble et complétant notre référentiel technique par une approche plurielle, redonnant une place centrale à l'humain, soutenue par une participation du plus grand nombre.

Dans ces conditions, l'espace régional serait un terreau d'expérimentation pour répondre à ces nouveaux enjeux et renforcer la dynamique de développement économique de la Région dans la mondialisation.

Avis de la CGT

Depuis plusieurs années, la Cgt a engagé une démarche d'anticipation des changements dans toutes les activités qu'elles soient industrielles, de services, des services publics, des territoires.

Anticiper, ce n'est pas subir, mais garder le pouvoir d'agir, repenser la façon de produire de la valeur, la redistribution des gains de productivité et de richesses, les solidarités territoriales par d'autres alternatives

Une des orientations majeures de la CGT est l'affirmation de la place essentielle des activités industrielles pour la satisfaction des besoins sociaux, sociétaux, environnementaux. Avec "le développement humain durable", nous tranchons avec l'approche dominante par le marché et la valeur marchande.

Toutefois, pour réussir ces évolutions, encore faut-il qu'il reste, en aval des centres de recherche, une base industrielle capable de mettre au point et de produire ici ce qui est nécessaire aux populations et de traiter ici les problèmes environnementaux induits et non d'en exporter la solution au moindre coût (exemple en Inde de la déconstruction des navires amiantés).

Une autre condition est évidemment le développe-

ment de services publics de haut niveau, seuls à même de garantir une orientation et une traduction des décisions socio-économiques dans le sens de la réponse aux besoins

Cette transformation de la production pourrait permettre aux salariés de reprendre la main sur le travail, son organisation, sa qualité, son sens et sa finalité.

La qualité du travail impose la confrontation sur l'organisation et la démocratie au travail, de recréer du collectif, de remettre l'humain au cœur d'un nouveau type de développement durable. Elle percute donc le court-termisme, la qualité des produits, des services, donc forcément la marchandisation, la financiarisation et un type de mondialisation.

Les réponses collectives sont aussi à considérer sous l'angle du développement de la démocratie sociale et participative, en territoire. Les lieux où on détermine les innovations, ruptures, transitions à venir pourraient être des observatoires des métiers à partir de l'angle de la chaîne de valeur.

Enfin, la nouvelle agence régionale mise en place par le nouvel exécutif est à mille lieux de ces enjeux et objectifs. Face à de tels défis, la logique du guichet et la seule participation des entreprises ne peut pas répondre aux besoins des acteurs : salariés, entreprises, citoyens.